



Le Jura Libre n° 2861 du jeudi 17 octobre 2013

Editorial

Laurent Girardin

Le couteau par le manche

Dans un peu plus de cinq semaines, les Jurassiens du nord et du sud se seront prononcés sur l'opportunité d'étudier les contours d'une entité cantonale commune.

D'ici-là, auront-ils saisi les réels enjeux de ce scrutin ? Seront-ils capables d'appréhender la question dans sa globalité et de dépasser l'alternative éculée Berne-Jura ?

Les interrogations sont multiples et complexes, mais les réponses seront simples : oui ou non, c'est-à-dire la naissance d'un projet exaltant pour le futur de la région ou la consécration d'une Question jurassienne demeurée irrésolue.

Durant cette campagne, deux facteurs n'ont jusqu'alors malheureusement pas favorisé l'accession de la raison au sommet de la pyramide des arguments. En premier lieu, si nous en appelons depuis plusieurs mois au dialogue, à la réflexion et à une appréciation rationnelle de la situation, nous ne pouvons que regretter et déplorer l'attitude des partisans d'un Jura-Sud bernois qui ont soit refusé le débat, soit tenté d'imposer des conditions propres à le réduire à d'intimes réunions informatives.

En second lieu, force est de constater que nous avons à combattre le désintérêt, voire l'indifférence, d'une frange importante de la population. Un peu comme si la Question jurassienne, par sa seule appellation, inspirait la peur et pétrifiait les esprits. Comme si les gens refusaient d'évoquer l'existence de leur région sous cet angle par crainte du regard réprobateur et méfiant de leurs connaissances.

Il est néanmoins encore largement temps de saisir l'importance de l'enjeu du 24 novembre prochain. Deux aspects nous paraissent primordiaux dans la réflexion que chacun devrait se faire :
Premièrement, quel que soit le résultat, il aura une influence certaine sur l'avenir de la population du Jura et du Jura-Sud durant les décennies à venir.

Deuxièmement, le processus défini par les cantons du Jura et de Berne place le Jura-Sud dans un rôle d'arbitre qui lui est extrêmement favorable. Non seulement, un oui n'engagera dans un premier temps qu'à l'ouverture d'une négociation et le processus sera en tout temps réversible mais en plus, le Jura méridional sera très concrètement en position de force pour faire valoir ses ambitions et ses prétentions.

Comme le rappelait fort opportunément Jean-Daniel Ruch, citoyen d'Eschert, ambassadeur de Suisse en République de Serbie et au Monténégro, dans son discours de la réception officielle de la 66^e Fête du peuple jurassien : « En cas de oui le 24 novembre, les Jurassiens actuellement bernois tiendraient le couteau par le manche. Ils pourraient poser leurs exigences et se décider après coup en fonction du résultat de la négociation. »